

La plume à fifer

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— C'étaient de rudes gaillards ! exclama David.
 — Sans doute, et le landamman Koppenhan aussi :
 — « Que ceux qui veulent être excommuniés passent à droite et ceux qui ne le veulent pas à gauche, dit-il. » Tous les vachers impertinents passèrent à gauche. Koppenhan se rendit alors chez le fameux commissaire épiscopal qui l'attendait à l'auberge :
 — Veuillez dire à l'évêque que le peuple, seul maître dans ce pays, n'a pas accepté l'excommunication du pape (1).

Tous les curés qui ne voulurent pas se soumettre furent renvoyés du pays, non par le landamman, mais par les paroissiens. Qu'en dis-tu, David ? Les histoires d'aujourd'hui sont-elles plus belles ? sommes-nous restés ce que nous étions ?... Vois-tu, j'aime mieux cela que toutes ces nouvelles histoires où je ne retrouve plus le vieux et fier peuple suisse.

D.

La plume à fifer.

Une plume d'un nouveau genre obtient actuellement un succès fou, parmi la gent écolière, et nous met à même d'admirer une fois de plus les progrès de la civilisation, ainsi que la sollicitude de quelques inventeurs pour l'éducation de la jeunesse.

La plume à fifer consiste en une petite armature métallique dans laquelle s'enclasse un manche de verre creux. Ce manche est rouge, blanc ou jaune paille, suivant la couleur du liquide dont on l'a rempli. Les uns, nous dit-on, contiennent du sirop, d'autres de l'anisette, d'autres des liqueurs d'une saveur plus accentuée.

Quel service immense l'inventeur rend à ces pauvres enfants assis pendant de longues heures sur les bancs de l'école où des constitutions faibles souffraient souvent faute de pouvoir se reconforter. Aujourd'hui, cela n'arrivera plus ; ces petits chéris, éloignés une partie de la journée des soins maternels, pourront, à la moindre défaillance, ôter le bouchon de leur plume et laisser couler entre leurs lèvres roses quelque goutte d'anisette, de kirsch ou de parfait amour.

Pour les plus grands à qui la chose peut être permise, on nous annonce la mise en vente très prochaine d'une autre plume dite *plume-cigarette*, dont le manche sera formé d'un petit tube de carton bourré de tabac turc.

Entre les leçons et dans les heures de récréation, les aînés de la classe pourront aussi fumer leur plume et jeter au vent, dans la cour du collège, des flocons de fumée qui donneront agréablement le change aux verbes latins et à tout ce qu'il y a d'aride dans leurs études.

Le calendrier à effeuiller.

Lorsque nous donnerons nos éphémérides, nous ne citerons que celles qui présentent quelque intérêt historique, plusieurs étant insignifiantes. Ainsi nous passons à celles du

21 JANVIER 1841, qui nous rappelle une *protestation du nonce du pape, contre la suppression des couvents en Argovie*, dont nous avons parlé précédemment. Que les temps sont changés ! Ce représentant du St-Siège en Suisse n'y représente plus rien aujourd'hui. L'autorité fédérale, au risque de se voir frappée d'anathème, lui a dit bien poliment : « Prenez votre sac et vos quilles et... allez voir s'il viennent. »

22 JANVIER 1799. — *Mort de H.-B. de Saussure, de Genève*. — Parmi les explorateurs des Alpes, ce grand naturaliste fut le premier qui parvint à la cime du Mont-Blanc, en 1788. Ceux qui avaient parcouru nos montagnes avant cette époque étaient fort rares. On cite comme une des premières courses de ce genre celle que fit Conrad Gesner, au mont Pilate, en 1555, « après en avoir, selon l'usage, obtenu la permission du chef de la police de Lucerne. »

Disons en passant que cette permission avait pour origine des superstitions si accréditées parmi le peuple qu'il fallait, avant de se mettre en route pour le Pilate, promettre de ne point profaner le petit lac qu'on y trouve, soit en y jetant quelque chose, soit en provoquant le mauvais génie qui l'habitait. Les bergers qui séjournaient dans les pâturages voisins prêtaient chaque année le serment de n'y conduire aucun étranger et de n'en indiquer le chemin à personne. Un huissier allait tous les printemps intimer ce serment aux montagnards.

Nous avons dit que les courses alpestres étaient rares au temps dont nous parlons. En effet, c'était là un plaisir peu goûté. On trouve encore une preuve de cette indifférence de nos populations pour les beautés de la nature dans la manière dont on bâtissait les maisons, en ce qui concerne leur distribution intérieure. A la rue de Bourg, par exemple, où plusieurs anciens bâtiments l'attestent encore, les appartements se trouvaient placés sur la rue, tandis que les remises et les écuries regardaient le lac, dont on ne paraissait guère admirer le panorama.

Au 18^{me} siècle, P. Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*, rompant avec cette manière de vivre, toute matérielle et monotone, fit de nombreux voyages en Suisse, parcourut nos montagnes et commença à en faire apprécier le charme à cette classe de gens qui n'avaient d'autres plaisirs que ceux de la ville et croyaient avoir fait de grandes courses alors qu'ils avaient été danser sur le gazon d'un pré voisin, ou fait un pique-nique sous les ombrages d'un bosquet.

27 JANVIER 1798. — *Proclamation de la République lémanique*. Partout la révolution faisait des progrès, encouragée par l'exemple de la France, qui n'attendait du reste que le moment d'intervenir dans nos affaires. Le général Ménard était à nos portes, à la tête de 12,000 hommes. Dans le canton de Bâle, où l'*égalité des droits* avait été proclamée, s'élevaient des arbres de liberté. Chez nous et dans les autres pays sujets de Berne, les idées d'émanci-

(1) Voir *Conservateur suisse*, vol. 7.